

FACTURE

42

M MTS

le 18/05/2021

Doit

2 Citka Boume 150000 300,000

RÈGLEMENT
pour le:

TOTAL T.T.

%T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

Conditions d'escompte
pour paiement anticipé:

300,000

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ: En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.